

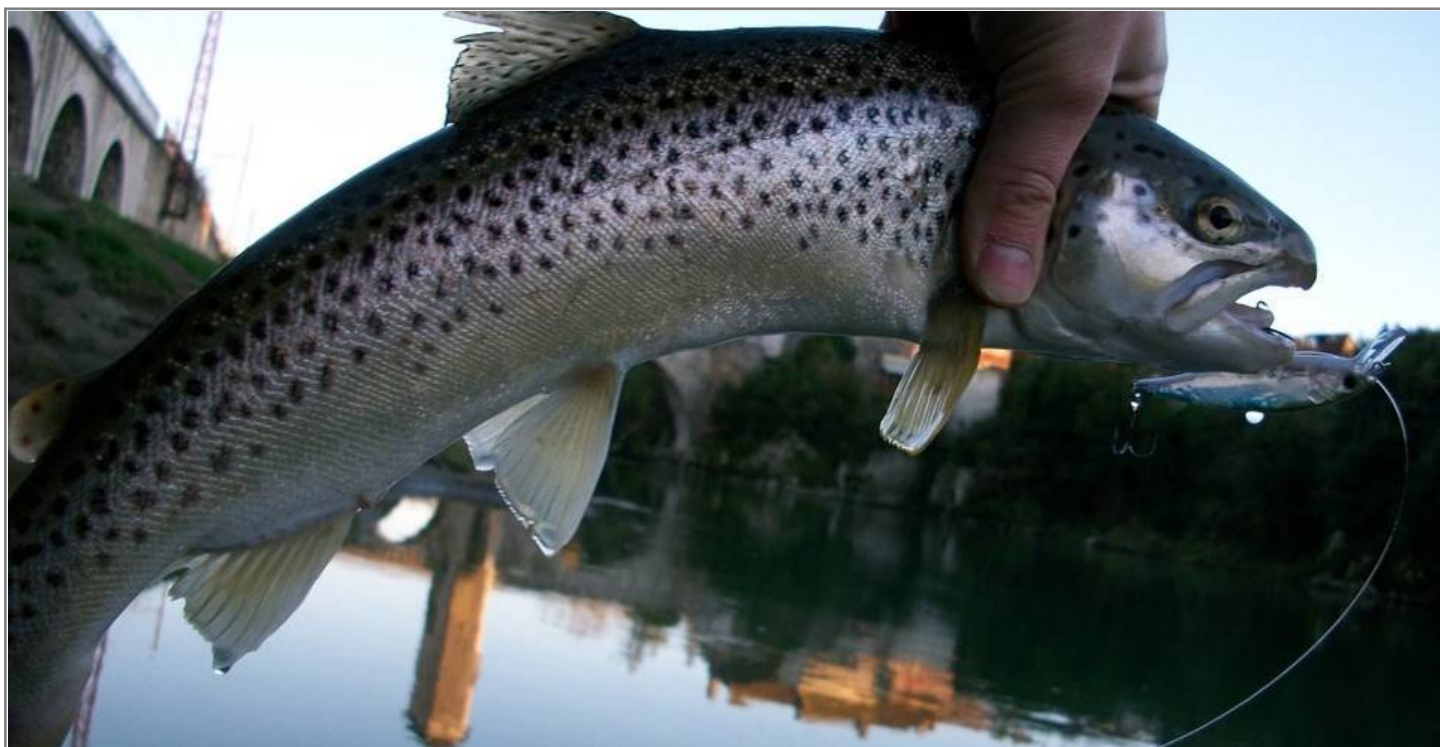
Où pêcher en Pays d'Orthez

*Au cœur du Béarn au fil de l'eau...
avec
notre Gave, nos rivières et nos 7 lacs...*

**Les
coins
de pêche**



AAPPMA LA GAULE ORTHEZIENNE



MENU

Le mot du Président	P. 1
Le Gave de Pau au fil de l'eau...	p. 2-3
• Parcours No-Kill	p. 4
• Parcours Truite-Loisir	p. 5
• Stade de pêche	p. 6
• Parcours Pêche en Barque	P. 7
La route des 7 lacs	p. 8-9
• Le Lac de la Base de Loisirs	P. 10-11
• Les 4 lacs de des Barthes de Biron	p. 12-13
- Carpodrome	
- Les 2 Carnadromes	
- Lac Toutes pêches	
• Le Lac du Grecq	p. 14
• Le lac Lahittette	p. 15
Nos rivières	p. 16
Parcours Enfants	p. 17
Parcours Handicapés	p. 18
Quelques beaux poissons de nos rivières	P. 19
Tourisme en Pays d'Orthez	P. 20

Nous contacter :

AAPPMA La Gaule Orthézienne

Siège social: Arènes du Pesqué,, 64300 Orthez

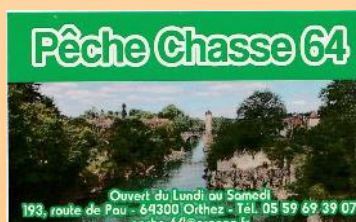
Contact : chez M. Arenas, 94 Chemin Lartigué, 64300 ORTHEZ

Tél : 05 59 40 97 / 06 14 06 59 67

Courriel : mi-syl64@hotmail.fr

Site : <https://www.peche-nature-lagaule-orthezienne.com/>

Nos partenaires et dépositaires (cartes de pêche)





BIENVENUE...EN PAYS D'ORTHEZ

Les adhérents, les pêcheurs extérieurs, le tourisme pêche.... Ils crédibilisent nos offres de pêche, notre territoire et ses activités.

Nos Pyrénées sont Atlantiques, elles sont aussi aquatiques et halieutiques. La situation géographique de notre territoire dans le département des Pyrénées Atlantiques et la diversité de ses richesses naturelles en font une destination privilégiée d'un tourisme pêche en plein essor.

Notre territoire comporte sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres, plus de 200 kilomètres de rivières et une centaine d'hectares de plans d'eau répartis en sept lacs.

La classification halieutique de ces cours et plans d'eau permet de pratiquer la pêche dans toute sa diversité, et cela tout au long des quatre saisons.

L'action de notre AAPPMA s'inscrit dans l'esprit du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche tant en termes d'aménagement durable et de promotion que de conservation d'un patrimoine halieutique d'une grande richesse.

Au travers d'actions nombreuses, La Gaule Orthézienne a su lier de nombreux partenariats institutionnels, associatifs et privés afin de faciliter la pratique de la pêche pour tous les publics, touristes, familles, enfants, personnes à mobilité réduite ... pêcheurs au coup, à la mouche, aux leurres... à pieds ou embarqués. Toutes les espèces de poissons sont représentées dans nos lacs et rivières, et nous travaillons à rendre possible prochainement la traque du saumon dans notre Gave en favorisant sa remontée sur notre territoire.

En multipliant ces démarches nous souhaitons faire de la pêche une locomotive pour promouvoir un Tourisme Vert auquel je suis particulièrement sensible et donner à notre territoire une identité et des atouts de développement nouveau.

L'accompagnement de l'outil de la Charte Nationale de Qualification des « Hébergements Pêche », nous permet désormais d'orienter nos visiteurs vers

des parcours et des hébergements répondant aux critères du label « Tourisme de Pêche » : hébergements distance des lieux de

de pêche, documentation, personnalisation de l'accueil et des activités...

Nous sommes donc en mesure aujourd'hui de proposer à nos visiteurs de véritables séjours pêche sur mesure.

Découvrez nos offres et soyez les bienvenus !

Le Président de La Gaule Orthézienne

Cette plaquette «Coins de Pêche» a été réalisée par l'AAPPMA La Gaule Orthézienne. Elle s'adresse aux pêcheurs d'ici et d'ailleurs désireux de découvrir les joyaux piscicoles de notre territoire à l'occasion d'une journée de pêche, d'un séjour touristique ou d'un concours de pêche.

Elle s'organise autour de grands thèmes : lacs, rivières, parcours spécifiques, etc... que nous avons choisi de décliner sous forme de fiches comportant toutes les informations (accès, réglementation, commodités...) qui vous faciliteront la découverte et l'accès à nos coins de pêche .



Victor Nowakowski

Le Gave de Pau

Au fil de l'eau...



La pêche pour tous



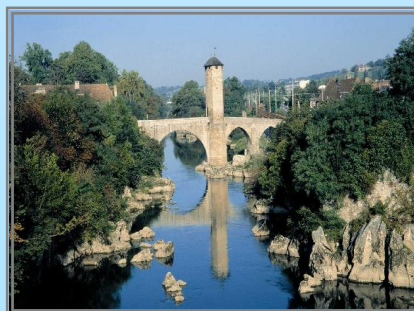
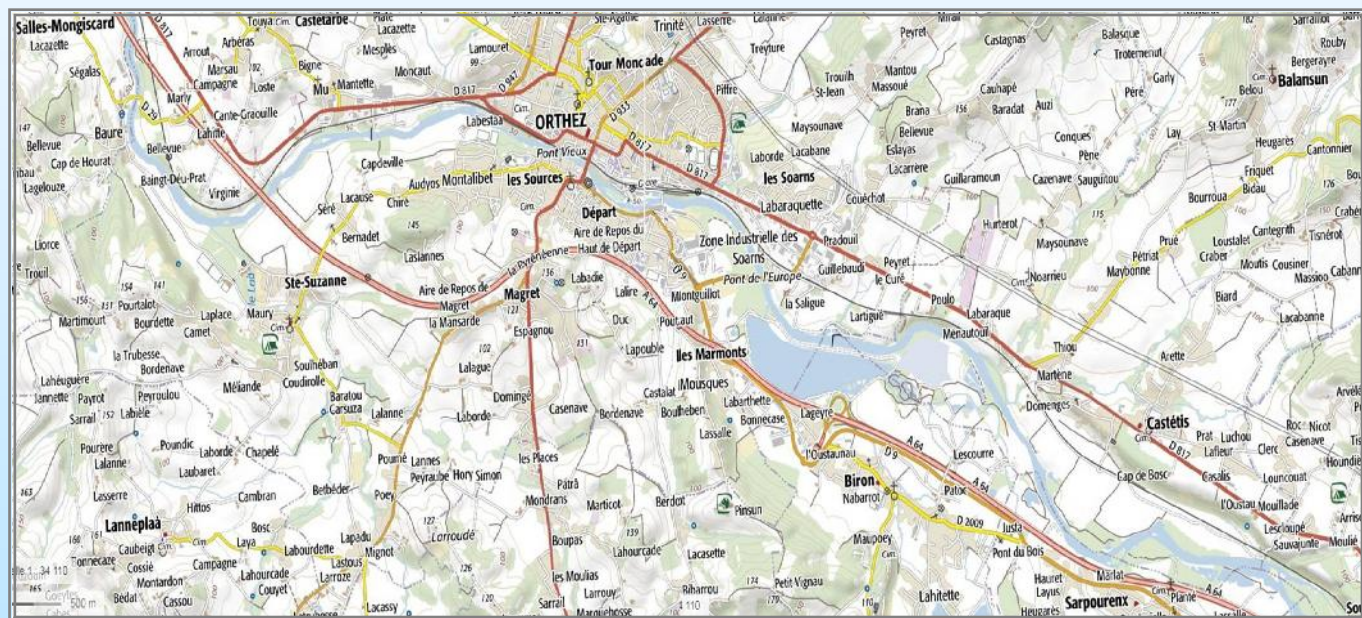
Orthez et son Gave, un peu d'histoire...

Le gave est indissociable de l'histoire et du patrimoine orthézien dont il constitue un élément identitaire. L'étroitesse de ses rives sur le site d'Orthez a permis dès l'antiquité d'établir un pont ou une passerelle. Ce pont était alors le seul franchissement sûr des eaux tumultueuses du Gave en toutes saisons et cela à plusieurs kilomètres à la ronde.

Il n'en fallut pas moins pour qu'à la croisée de voies de communication d'importance (de la Méditerranée à l'Atlantique et de Bordeaux à l'Aragon par le col pyrénéen du Somport), apparaisse rapidement une agglomération tirant sa prospérité des droits et des taxes prélevées sur le passage des hommes et des marchandises. Source précoce de richesses mais aussi de subsistance, le gave de Pau à Orthez était réputé pour ses pêcheries de saumons, comme en témoigne encore aujourd'hui le toponyme du quartier du Pesqué situé sur sa rive gauche.

De nombreux ouvrages d'art ponctuent sa traversée du territoire orthézien au nombre desquels figurent des moulins médiévaux et un passelis permettant la descente des troncs d'arbres provenant de la montagne et jadis destinés à rejoindre les chantiers navals des ports atlantiques pour fournir la mâture des vaisseaux de la Marine Royale.

Le plus prestigieux de ces éléments patrimoniaux est sans conteste le Pont Vieux classé Monument Historique. Attesté sur les poids monétaires et les sceaux de la ville dès le XIII^e siècle, ce pont-péage fortifié qui enjambe avec élégance la rivière appartenait à un complexe de fortifications défendant le Gave. Il subsiste encore quelques vestiges de remparts et de tourelles qui surplombaient les rives déchiquetées de la rivière. Le pont vieux est depuis lors devenu l'emblème de la ville et son image contribue aujourd'hui largement à son rayonnement touristique.





Au cœur du Pays d'Orthez

Le Gave de Pau et ses profils halieutiques

Peut-on rêver plus beau décor pour lancer une « mouche », pour pêcher au coup, pour traquer les carnassiers, pour débusquer de magnifiques carpes et barbeaux, que le Gave de Pau aux richesses piscicoles exceptionnelles avec ses remontées de migrateurs, saumons, anguilles, lamproies truites de mer et aloses...

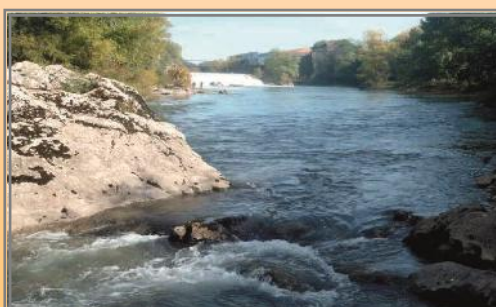
Le Gave de Pau prend sa source au Cirque de Gavarnie dans les Hautes Pyrénées, et après avoir longuement divagué dans sa large plaine alluviale et ses saligues, il s'encaisse brusquement dans un défilé rocheux et faillé qui marque son parcours entre Orthez et Salles-Mongiscard, avant de se jeter dans les Gaves Réunis à Peyrehorade et de rejoindre enfin le fleuve Adour puis l'océan.

En pays d'Orthez, Ville d'Art et d'Histoire, le Gave de Pau caresse l'admirable décor du pont vieux et du patrimoine architectural et historique de la ville qui borde la rivière.

Le Gave de Pau depuis Lescar (aval de Pau) a la particularité de rassembler tous les profils de rivières. Sauvage et impétueux dans ses zones de radiers et de grands lisses et de seuils, il adopte un profil de rivière pyrénéenne de première catégorie. A Orthez, lorsque le gave s'enfonce dans son profond défilé rocheux, son courant s'apaise pour inonder des fosses abyssales et adopte un profil de rivière seconde catégorie.

A cette diversité de paysages et de profils halieutiques répond une grande richesse environnementale et une grande diversité d'espèces piscicoles. A partir du pont de Lescar, jusqu'au pont de Lahontan, (sauf à proximité des barrages) la pêche en barque et en float-tube est autorisée. Du Pont-Neuf (centre ville d'Orthez) jusqu'au pont de Salles-Mongiscard la pêche de la carpe de nuit est autorisée.

Riche de ce patrimoine halieutique exceptionnel et diversifié qu'est le Gave de Pau, la Gaule Orthézienne à travers ses aménagements et ses réalisations développe des offres de pêches thématiques et variées de premier ordre qui contribuent aujourd'hui à faire d'Orthez une destination prisée du tourisme pêche.



Le Parcours No - Kill Salmonidés



La pêche pour tous

Un parcours dédié au toc et à la mouche en centre ville

Notre parcours no-Kill Salmonidés a été aménagé en plein centre ville en aval d'une retenue d'eau sur le Gave de Pau dans le quartier du Pesqué (quartier historique des pêcheries sur le Gave). Classé en 2^e catégorie piscicole, il est dédié à la pêche à la mouche et au toc. Attention toutefois à relâcher le poisson avec toutes les précautions d'usage...

Le tronçon d'une longueur d'environ 400 mètres (de la retenue d'eau au Pont-Neuf) est praticable tant du bord qu'en marchant dans le lit de la rivière.

La pêche aux appâts naturels à la dérive ainsi que la pêche à la nymphe ou à la mouche sèche sont ici reines, même au plus fort de l'été et de l'automne, durant la période d'étiage.

Des empoissonnements réguliers permettent d'y maintenir une population régulière de truites durant toute la saison.

Nous vous remercions de laisser propres les abords des cours d'eau après votre visite.

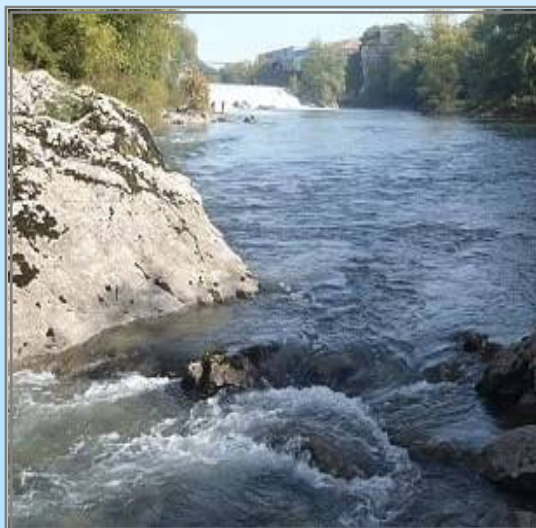


Réglementation :

- Depuis 50 mètres en aval du barrage SUO ENERGIE (anciennement SAPSO) jusqu'au pont Neuf.
- Hameçon simple sans arillon ou arillon écrasé obligatoire
- Remise à l'eau obligatoire
- Pêche en marchant dans l'eau autorisée
- Pêche durant la période d'ouverture spécifique des salmonidés

Accès et stationnement :

- Accès principal en rive gauche du Gave depuis la D9, (reliant l'échangeur d'autoroute n° 8 au centre ville par la rive gauche du Gave.
- Plusieurs accès pêcheur et stationnements aménagés le long du parcours : accès par les arènes ou la piscine municipale., stationnement près de la zone de pique-nique...)
- Panneau pédagogique et réglementaire implanté sur le site.



Un parcours «Truite-Loisir »



La pêche pour tous

Le coup du soir aux portes de la ville

Situé à proximité immédiate du centre ville d'Orthez, notre parcours Truite-Loisir permet aux pêcheurs passionnés de pratiquer à un halieutisme ciblé sur la truite tout en leur offrant l'opportunité de se réapproprier le Gave Aval de Pau.

Le site que nous avons choisi d'aménager se situe à l'aval du barrage de Castétarbe et s'étend sur près de 800 mètres.

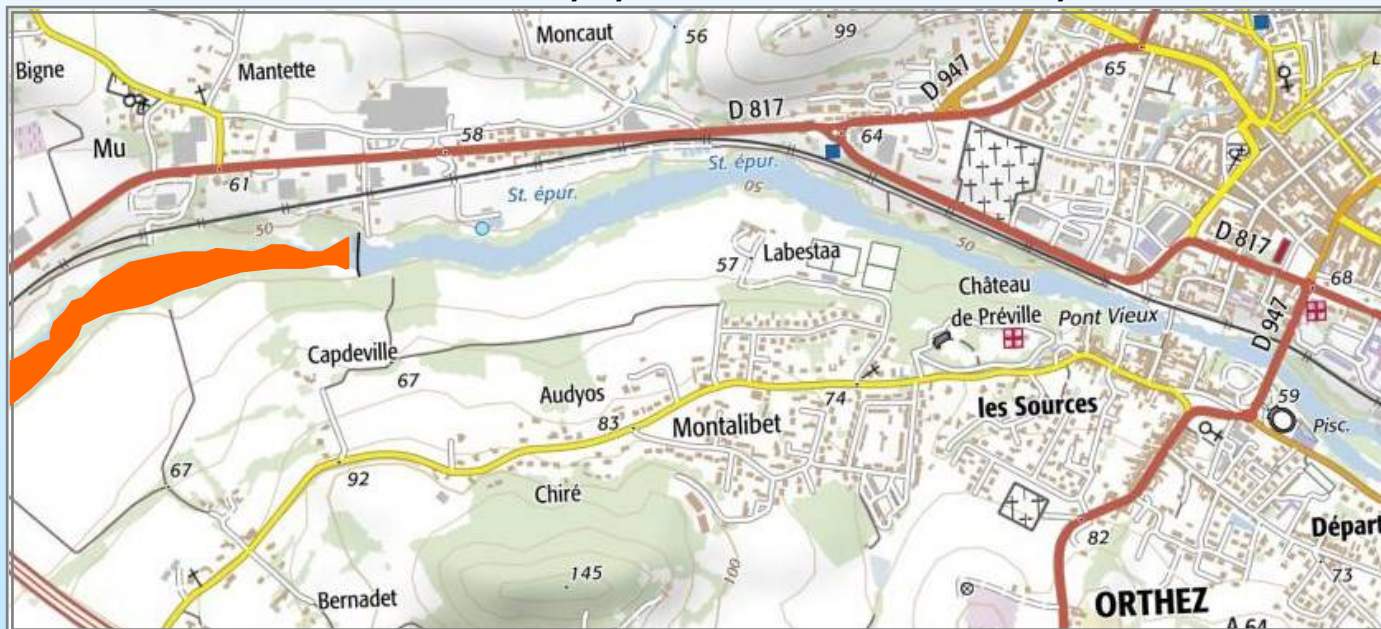
Le premier critère qui a déterminé notre choix pour ce site tient à la morphologie particulière du Gave à cet endroit. Notre Gave adopte ici le profil typique des rivières à salmonidés. Il est marqué par une série de petits rapides et de radiers qui côtoient des zones plus profondes et plus calmes.

Le secteur a bénéficié d'un traitement de restauration paysagère qui permet, depuis ses rives d'embrasser l'ensemble de son panorama.

Le second critère pour le choix de ce site a été sa réelle proximité du centre ville et la facilité de son accès. En effet rien de plus réalisable, désormais de s'adonner au coup du soir ou de faire une partie de pêche au gré de son emploi du temps.

Ce spot halieutique est alimenté par des déversements de truites réguliers de mai à septembre, à raison d'une centaine de kilos déversés chaque mois qui permet de maintenir un bon niveau de peuplement du site, gage de nombreuses prises. Toutes les techniques de pêche y sont autorisées et de nombreuses autres espèces de poissons sont pêchables sur ce secteur.

Nous vous remercions de laisser propres les abords des cours d'eau après votre visite.



Accéder en voiture : L'accès en voiture se fait rive droite en empruntant la D 817. Au niveau du de la grande surface Conforama prendre le chemin d'accès sur la gauche signalé par un panneau directionnel. Passer sous le pont du chemin de fer pour accéder à un espace de stationnement aménagé à quelques mètres du Gave.



Réglementation :

- Pêche à partir de 50 m en aval du Barrage (sécurité)
- Toutes techniques autorisées
- 5 truites par jour et par pêcheur
- Remise à l'eau de Migrateurs
- Pêche autorisée depuis les rives et en marchant dans le lit du Gave.
- Contrôle des gardes réguliers

Le Stade de Pêche



La pêche pour tous

Un lieu de pêche et de détente pour tous

Ce parcours s'étend sur un peu plus d'un kilomètre (avec des berges plates de 2 m à 4 m de large de Sainte-Suzanne à Salles-Mongiscard). Il est labellisé « Tourisme et Pêche » et plusieurs équipements facilitent son usage : 3 chemins d'accès, 6 sentiers d'accès aux berges en différents points du parcours, tables de pique-nique et bancs, une aire de stationnement... L'accès aux sites du Stade de Pêche est facilité par une signalisation routière.

Ce parcours idéal pour la pratique de la pêche est aussi un site de découverte des richesses du Gave et un lieu de détente pour les familles et tous les publics..

La dimension pédagogique de cet équipement n'a pas été oubliée. En effet des panneaux didactiques portant l'estampille du Label « Coin de Pêche 64 » présentent la faune et la flore ainsi que les espèces piscicoles qui occupent ce parcours de pêche.

Cette réalisation de La Gaule Orthézienne a reçu le soutien de la ville d'Orthez propriétaire des terrains, de la Communauté de Communes d'Orthez (maître d'œuvre), du Syndicat Mixte du Gave de Pau (gros œuvre), de la Mission Pêche 64, du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques (financement des études), de la Région, de l'Agence de l'Eau et des Fédérations Nationale et départementale de la Pêche ...

Avec ce parcours, Orthez peut accueillir des compétitions locales, départementales, et même nationales. Ce parcours est le rendez vous de tous les pêcheurs de carnassiers, pêcheurs au coup, pêcheurs de carpes (la pêche de nuit est autorisée) ainsi que des pêcheurs en embarcation. Le parcours bénéficie d'un entretien régulier qui permet de préserver la qualité de son accès.

Nous vous remercions de laisser propre les abords des cours d'eau après votre visite



Accès au site :

Depuis le quartier Départ à Orthez, prendre la route de Sainte-Suzanne. A Sainte-Suzanne après le pont du Laà, prendre à droite la route de Salles-Mongiscard. A 500 mètres du stade de football, un chemin vous amène sur la droite au Stade de Pêche sur le Gave.



Règlementation :

- Règlementation : 3 carnassiers par jour et par pêcheur
- Taille minimale des captures : brochet : 60cm, sandre : 50 cm,
- Pêche de la carpe de nuit autorisée depuis le Pont-Neuf d'Orthez jusqu'au pont de Salles-Mongiscard.

Une offre pour la pêche en barque et en float-tube



La pêche pour tous

Mise à l'eau pour les barques et float-tubes sur le Gave

Laissez vous embarquer...par la pêche en barque

Laissez-vous «embarquer en Pays d'Orthez » avec le nouveau pôle halieutique sur le Gave de Pau !

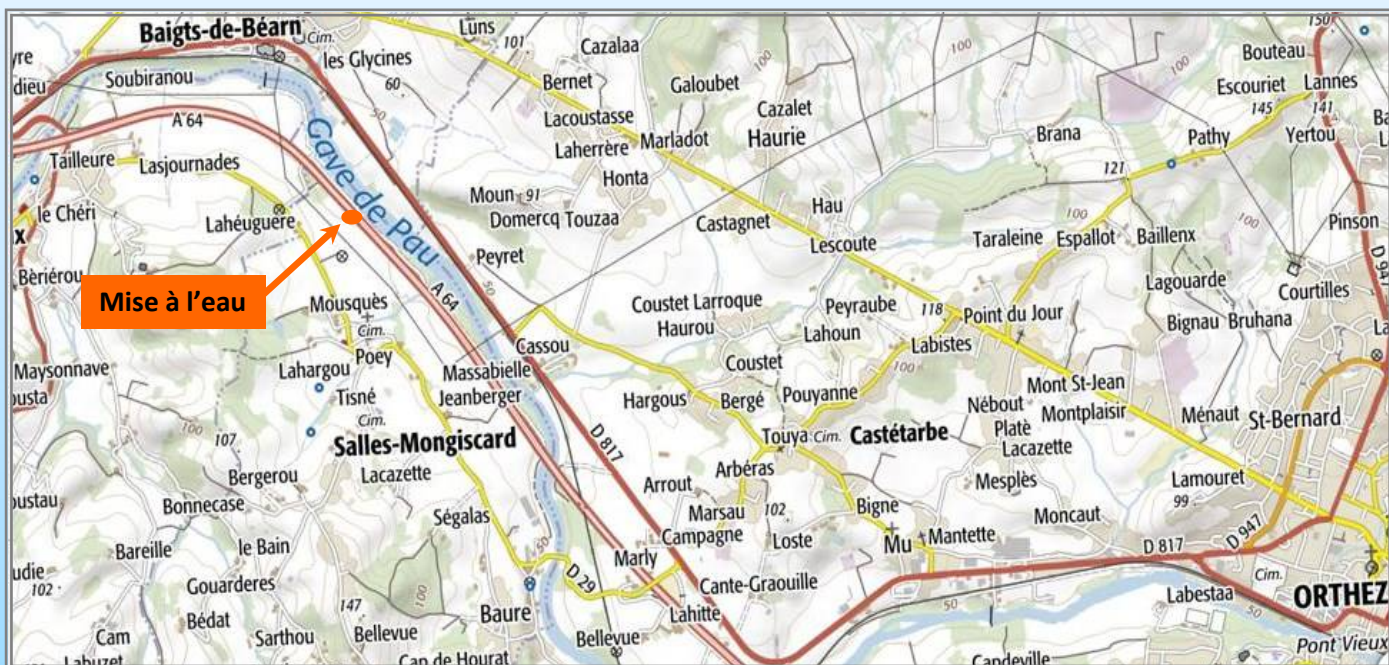
La pêche en barque ou en float-tube bénéficie d'un engouement croissant. Sa pratique est désormais facilitée sur le Gave de Pau Aval par une cale stabilisée de 25 mètres de long sur 4,5 mètres de large qui facilite la mise à l'eau des embarcations en toute sécurité. C'est donc aujourd'hui un parcours de plusieurs kilomètres de linéaire de berges habituellement inaccessibles qui s'ouvrent à l'exploration des pêcheurs.

La mise en œuvre d'une cale dédiée aux pêcheurs depuis 2018 est une première sur l'ensemble du bassin du Gave de Pau. Elle est bien entendu un atout pour les pêcheurs, mais constitue également une véritable chance pour le rayonnement touristique de notre territoire... Cet ouvrage a été réalisé en partenariat avec la Gaule Puyolaise et la Fédération de Pêche 64.

Plusieurs critères ont été retenus lors de la mise en œuvre de cette cale : longueur du parcours à explorer (presque six kilomètres), reconquête de zones habituellement inaccessibles, abondance de poissons, facilité d'accès en voiture...



Nous vous remercions de laisser propre les abords des cours d'eau après votre visite



Accéder en voiture : L'embarcadère est situé sur la commune de Salles-Mongiscard, rive gauche, et sera accessible en empruntant le Chemin du Gave qui longe la rivière. Une signalétique directionnelle sera mise en place afin de guider les pêcheurs jusqu'à la Mise à l'eau et au stationnement aménagé sur le site. Des panneaux pédagogiques et réglementaires seront également implantés.

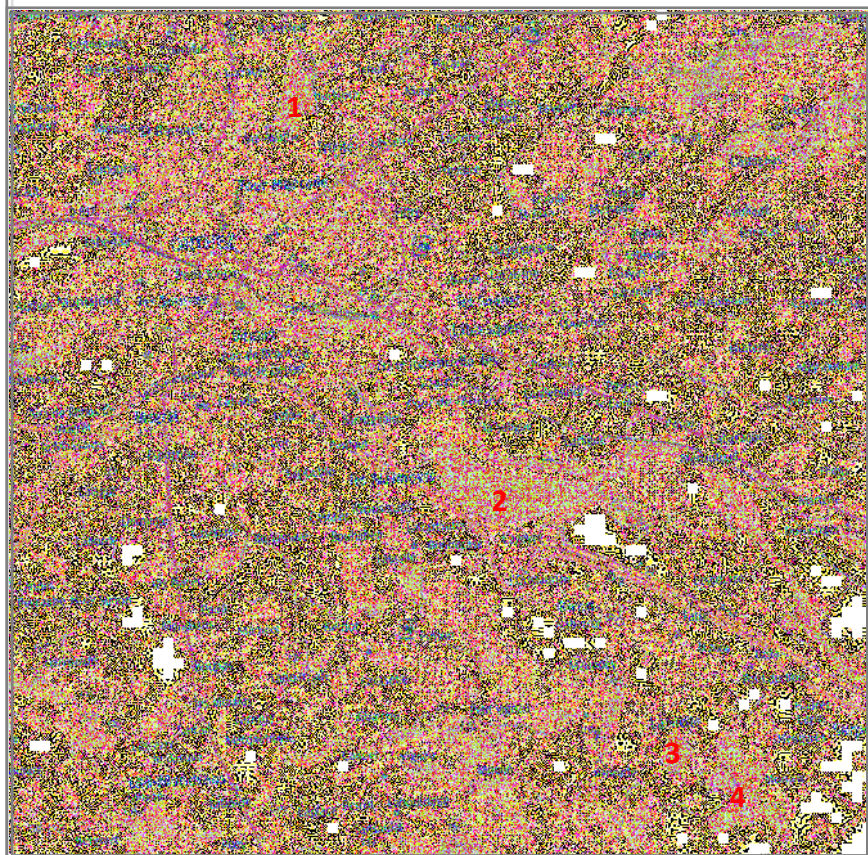


Illustration : <http://www.cc-saint-hippolyte.fr/tourisme/>

A la découverte des 7 Lacs...



La pêche pour tous



1. Lac du Grecq
2. Lac de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron
3. Lac de Lahittette
4. Base de Pêche des Barthes de Biron (4 lacs)
 - Carpodrome
 - Carnadromes
 - Lac toutes pêches et toutes techniques

Réglementation piscicole :

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées

Réglementation spécifique des différents lacs :

Se reporter aux fiches afférentes à chaque site

Ensemble, améliorons la pêche sur notre territoire !

Je pratique un loisir de pleine nature
et j'aide mon Association Agréée pour
la Pêche
et la Protection
du Milieu Aquatique à...

Restaurer
les milieux
aquatiques
dégradés !

Protéger
les équilibres
naturels
des rivières !

Valoriser
le patrimoine
aquatique par la
promotion du
loisir de pêche !

Surveiller
le patrimoine
naturel !

Créer
et entretenir
des parcours
de pêche !

Sensibiliser
tous les publics
à la protection des
milieux
aquatiques !

Participer
à l'éducation à
l'environnement !

Favoriser
le tourisme
pêche !



Mieux identifier pour mieux informer

Avec les sept lacs qui entourent la Cité de Fébus sur un rayon de moins de cinq kilomètres, les amateurs de pêche en eaux calmes n'ont que l'embarras du choix pour dévider le fil de leur moulinet. Ce patrimoine aquatique foisonnant fait le bonheur des pêcheurs au coup et des pêcheurs de carnassiers qui trouvent en abondance dans nos eaux cristallines un large panel d'espèces de poissons d'eau douce. Perches, sandres, brochets et black-bass sont les hôtes redoutables de ces lieux qu'ils partagent jalousement avec les carpes, les tanches, les gardons et encore bien d'autres cyprinidés...

La pêche, tout comme le monde qui nous entoure est en perpétuelle évolution. De nouvelles techniques qui induisent de nouveaux comportements et de nouvelles manières d'être pêcheur voient le jour et peuvent parfois entrer en contradiction avec des pratiques plus anciennes, sans être pour autant antagonistes...

Une génération s'affirme, c'est celle de passionnés qui s'adonnent aux pratiques « modernes » du float-tube, de la pêche des carnassiers aux leurres artificiels, à la carpe de nuit et aux multiples innovations de la pêche aux cyprinidés...et qui pratiquent de façon majoritaire le no-kill. Elle cohabite au bord de l'eau avec des pêcheurs qui s'adonnent à des pratiques plus « anciennes » et apprécient de consommer le fruit de leur pêche.

L'AAPPMA tient pour primordiale la satisfaction de toutes les sensibilités qui s'expriment au bord de l'eau et s'attache à en favoriser l'accès et la jouissance au plus grand nombre. C'est dans ce sens qu'elle s'est engagée depuis de nombreuses années avec ses partenaires dans un projet collectif d'aménagement durable de ses plans d'eau. Cette politique s'appuie sur le riche patrimoine environnemental et halieutique de son territoire dont elle a clairement identifié les atouts.

Identifier et connaître ces atouts nous permet de promouvoir et faciliter la pratique de pêches à thèmes qui répondent aux attentes de tous les pêcheurs quelle que soit leur sensibilité.

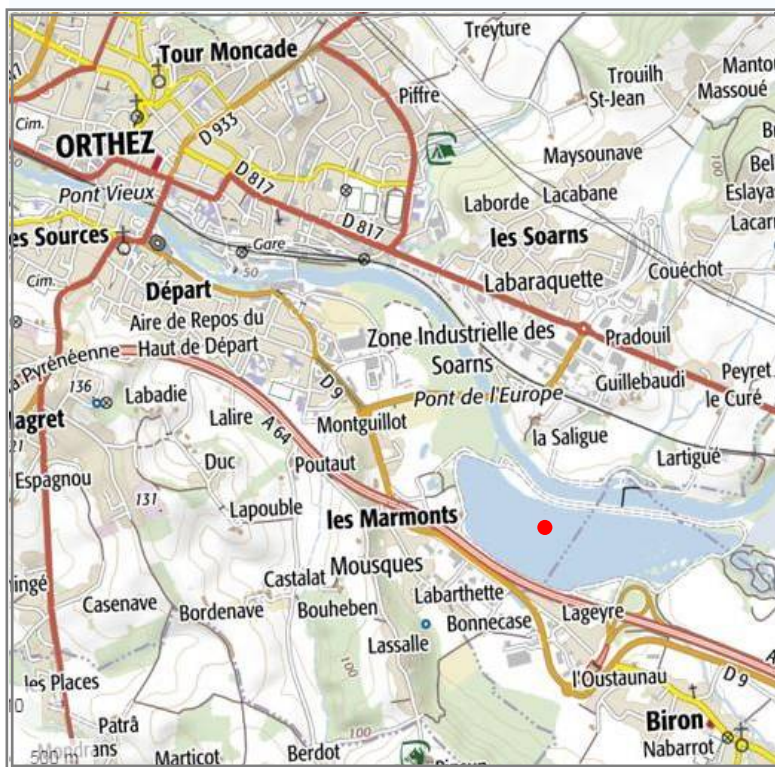
Ainsi, riches du patrimoine de nos sept lacs, nous sommes en mesure aujourd'hui de proposer aux pêcheurs comme aux touristes, une palette large et diversifiée de destinations et de séjours pêche propre à satisfaire le plus grand nombre.

Nous vous remercions de laisser propres les abords des cours d'eau après votre visite.



Le lac de la Base de Loisirs et de plein air d'Orthez - Biron

La pêche pour tous



Base de Loisirs d'Orthez-Biron : 40 ha, 2^e catégorie piscicole: pêche en float- tube autorisée .

Poissons : Black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.

Réglementation piscicole :

Pêche à la carpe de nuit interdite.

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées

Réglementation spécifique du site :

Pêche sur l'emprise du ski Nautique berge côté autoroute) interdite ainsi que sur la plage.

Règlement intérieur de la Communauté de Communes Lacq Orthez pour les véhicules.

Afin de cohabiter dans de bonnes conditions avec tous les utilisateurs (pêcheurs, promeneurs, plagistes...) la circulation est interdite sauf véhicules de secours, gendarmerie, gardes pêche et services de la CCLO, et durant les animations organisées par l'AAPPMA. Les personnes à mobilité réduite munies de la carte handicapé pourront accéder en voiture jusqu'au ponton situé avant la plage . Ils devront penser à refermer la barrière derrière eux lors de leurs passages. Se renseigner auprès de l'AAPPMA.



La Base de Loisirs d'Orthez-Biron

Un pôle départemental pour la pêche et les loisirs

La Base de Loisirs d'Orthez Biron est un domaine de plus de 100 hectares, boisé et longé par les eaux vives du Gave de Pau qui est totalement dédié aux loisirs familiaux et sportifs. Les eaux de son lac d'une surface de 40 hectares, sont classées en deuxième catégorie piscicole et les grosses prises de carnassiers et de poissons blancs n'y sont pas rares. Cet espace de loisirs et de nature jouit de nombreux équipements. Les familles apprécieront ses nombreuses aires de pique-nique ombragées, ses aires de jeux, sa plage de sable fin, la baignade surveillée en période estivale, les pédalos, ou encore son parc aquatique gonflable. Les sportifs sauront profiter des activités qui s'offrent à eux : le parcours de 3200 mètres idéal pour la promenade, la course à pieds ou le vélo, le ski nautique, le tir à l'arc, les agrès sportifs... Tous pourront enfin se restaurer et se rafraîchir sur la terrasse du café restaurant qui surplombe la surface des eaux.

Le site est idéalement situé à 5 mn du centre-ville d'Orthez et 5 mn de la sortie Orthez Biron de l'autoroute A64. Le stationnement y est gratuit et ses aménagements spécifiques (Pontons pour personnes à mobilité réduite) lui ont permis d'obtenir le label « Tourisme et Handicap », de même que le label « Handicap et Plage »

Tous les pêcheurs, touristes comme locaux, y trouveront leur plaisir. De nombreux carnassiers peuplent ce lac : brochets, sandres, perches et Black Bass (La pêche du Black-Bass est strictement réglementée sur tout le département des Pyrénées atlantiques et ne doit être pratiquée qu'en No-Kill.)

Les gardons, brèmes, tanches, carpes, feront quant à eux le bonheur des pêcheurs de poissons blancs. L'abondance de leur population permet d'organiser plusieurs concours de pêche sur la base de loisirs durant le cours de l'année. Leur renommée s'étend désormais bien au delà des limites de notre département, et fait du Lac de la Base de Loisirs un site couru des compétiteurs les plus féroces.

Nous vous remercions de laisser propres les abords du lac après votre visite.



Ensemble, améliorons la pêche sur notre territoire !

Je pratique un loisir de pleine nature et j'aide mon Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à...

Restaurer les milieux aquatiques dégradés !

Protéger les équilibres naturels des rivières !

Valoriser le patrimoine aquatique par la promotion du loisir de pêche !

Surveiller le patrimoine naturel !

Créer et entretenir des parcours de pêche !

Sensibiliser tous les publics à la protection des milieux aquatiques !

Participer à l'éducation à l'environnement !

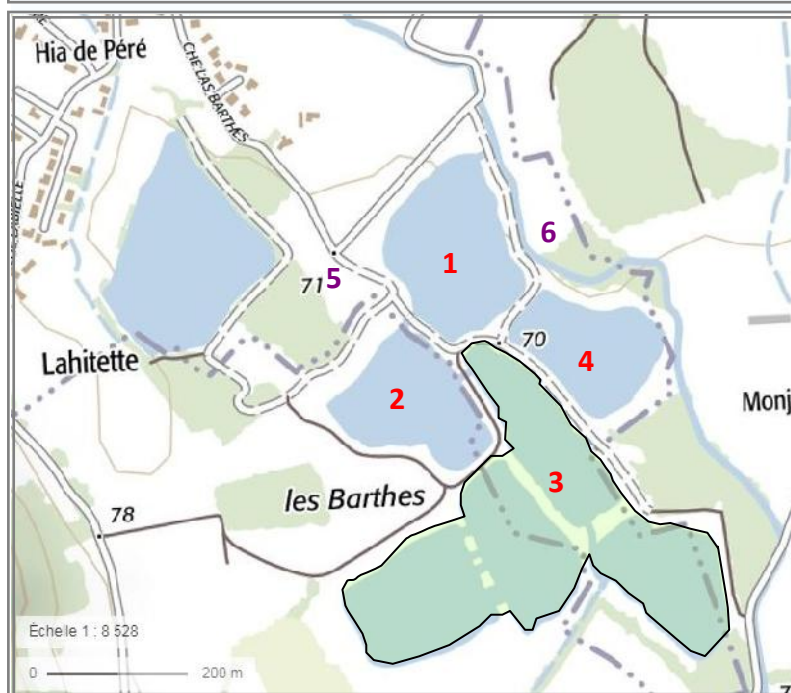
Favoriser le tourisme pêche !

Les Barthes de Biron

*Un joyaux au cœur
de la plaine
Du Gave de Pau*



La pêche pour tous



- 1 et 2 : carnadromes No-Kill**
- 3 : Lac toutes pêches et toutes techniques**
- 4 : Carpodrome**
- 5 : Parking principal**
- 6 : Parking carpodrome**

Base de pêche des Barthes de Biron : 23 ha, 2^e catégorie piscicole : pêche en float - tube autorisée sur les lacs 1, 2, 3.

Poissons : Black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.

Réglementation piscicole :

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées

Un arboretum pour le plaisir de tous...

Un arboretum agrément la découverte de ce site d'exception. Sa création a été le fruit d'une collaboration étroite entre l'AAPPMA, le Lycée Technique Agricole d'Orthez et les Services Techniques de la commune de Biron.

L'APPMA épaulée par des professionnels de l'horticulture a établi un programme de choix d'essences arborées, locales et importées, qui sont en cohérence avec les spécificités environnementales du site et de ses usages.

Véritable refuge pour la biodiversité cet arboretum est aussi de grand d'intérêt pédagogique et didactique. Une signalétique pédagogique accompagne la découverte de la plupart des 65 essences représentées par plus de 230 arbres qui s'intègrent à merveille au site. Chacun de ces arbres participe à une structure paysagère qui résonne en écho au grand paysage des collines et de la plaine alluviale colonisé par les bois, les bosquets, les peupleraies et les ripisylves.



Un site pédagogique et thématique unique en Pyrénées Atlantiques

Le centre de pêche des Barthes de Biron se compose de quatre plans d'eau et présente une superficie en eau de 23 ha.

Lacs n° 1 et 2 : Carnadromes No-Kill

Ce sont les deux premiers lacs que l'on rencontre en arrivant depuis le centre du village de Biron (les plus proches du parking principal). La présence de Black-Bass fait le bonheur des pêcheurs, sa capture est autorisée uniquement avec des leurres artificiels et la remise à l'eau, avec toutes les précautions d'usage, est obligatoire (No-Kill). Les déplacements autour de ces deux lacs sont aisés et permettent d'aller traquer le poisson depuis un grand nombre de postes et de fenêtres de pêche aménagés et entretenus dans la végétation des berges. La pêche en Float tube y est autorisée.

Lac n° 1 : *une autorisation exceptionnelle est accordée pour la pêche au coup des poissons blanc en no-Kill exclusivement (« Prendre et relâcher » avec hameçons aux ardillons écrasés). Le site est accessible soit à partir du parking principal, soit par le chemin qui mène au carpodrome (Lac n° 4) où des accès pour personnes âgées sont aménagés.*

lac n° 2 : *une plate forme aménagée à proximité immédiate du parking principal et facilement accessible permet aux personnes à mobilité réduite de pêcher en toute sécurité.*

Lac n° 4 : Carpodrome

Le carpodrome présente une superficie de 3ha et a été récemment ré-empoisonné par l'AAPPMA avec deux tonnes de carpes. La pêche y est autorisée en No-Kill (avec hameçons sans ardillons ou avec ardillon écrasés) et tous les poissons doivent être remis à l'eau après leur capture avec toutes les précautions d'usage qui s'imposent.

Ce carpodrome permet de pratiquer une pêche ludique où les prises sont nombreuses. L'accès est facilité par une chemin carrossable et tous les postes sont accessibles depuis le sentier piétonnier qui fait le tour du plan d'eau.

Lac n° 3 : Lac toutes pêches et toutes techniques

En forme de T, le lac toutes pêches et toutes techniques est le plus grand des plans d'eau de la base. Ses fonds irréguliers et ses îlots immergés abritent une faune halieutique diversifiée. Ses kilomètres de berges arborées ponctuées de fenêtres de pêche et de zones dégagées offrent aux pêcheurs à rôder la possibilité de longues heures de traque.

*Le lac est peuplé de nombreux carnassiers, brochets, sandres, perches et black-bass (la pêche de ce dernier n'étant autorisée sur notre département qu'en No-Kill) et de poissons blancs, gardons, tanches, brèmes et carpes. La pêche en float tube y est autorisée, **la pêche à la carpe de nuit y est interdite***

Un ponton pour personnes à mobilité réduite

A proximité du parking principal, le lac est aménagé d'une plateforme dédiée aux personnes à mobilité réduite et labélisée Tourisme et Handicap.

Soixante dix récifs artificiels arbustifs ont été immergés sur l'ensemble de ces lacs à l'exception du carpodrome. Ils font office de caches à poissons et permettent grâce aux frayères de s'y développer favorisant ainsi la reproduction et un ré-empoisonnement naturel des plans d'eau.

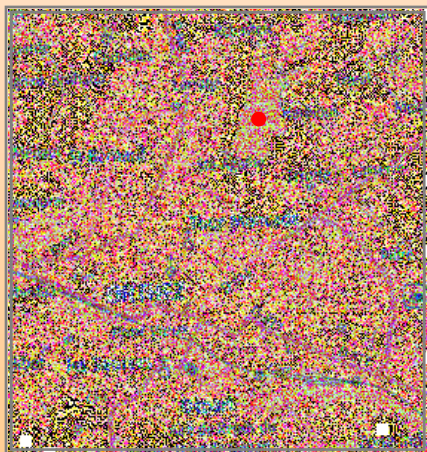
Nous vous remercions de laisser propres les abords des lacs après votre visite.



Le Lac du Grecq... un poumon vert au centre de la ville d'Orthez

Créé en 1999 pour parer les colères dévastatrices du paisible ruisseau du Grecq dans les faubourgs ouest de la ville, le lac de retenue a été aménagé pour offrir aux pêcheurs facilité et confort dans la pratique de leur loisir. C'est un plan d'eau de sept hectares bordé par un sentier arboré de 2.5 km qui fait le bonheur des promeneurs. Le site est remarquable ! Classé Natura 2000 il est également reconnu au titre de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), et donc reconnu d'intérêt communautaire. Le paysage de la petite vallée du Grecq est exceptionnel et fait l'objet d'une reconnaissance au titre des paysages remarquables dans l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la ville d'Orthez. Le promeneur peut en un seul regard y embrasser les zones de prairies et de labours ponctués de bosquets et de la vigne de Moncade qui coulent sur les flancs du vallon ainsi que les boisements qui occupent la crête du bois de Laqueyre. Le lac est dominé par les ruines de l'ancien palais forteresse des Moncade ; fleuron de notre patrimoine, qui se reflète sur le miroir de la surface de ses eaux.

Les aménagements paysagés ont été pensés et réalisés par la ville et l'AAPPMA dans le but d'apporter tout le confort et l'agrément possible pour les pêcheurs et les usagers du site. Un ponton pour les pêcheurs à mobilité réduite est aménagé à quelques pas du parking et du mobilier urbain permet de s'asseoir pour observer le paysage ou encore pique-niquer en jouissant de la quiétude du site.



Le choix des poissons introduits dans le lac a fait d'objet d'études techniques approfondies et documentées et de recommandations par rapport aux spécificités du site et à sa capacité d'accueil des différentes espèces.



Lac du Grecq : 7 ha, 2^e catégorie piscicole

Poissons : Black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.

Réglementation piscicole :

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées

Réglementation spécifique du site :

Parking obligatoire - Interdiction formelle d'approcher son véhicule au bord de l'eau à l'exception pour les personnes à mobilité réduite (jusqu'au ponton) - Interdiction de pêche sur les deux bras alimentant le lac (zone de frayère) et la digue par sécurité (danger) - le ponton de pêche est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite - Pêche en float-tube autorisée



Un spot de pêche pour la « Carpe Trophée »

L'offre de pêche déjà très éclectique et diversifiée de la Base de Pêche des Barthes de Biron s'est enrichie depuis janvier 2017 d'un nouveau spot de pêche dédié à la pêche de la carpe trophée.

Le Lac de LAHITTETTE est un joli plan d'eau de 6 hectares aux berges ombragées qui se situe à une centaine de mètres des lacs des Barthes.

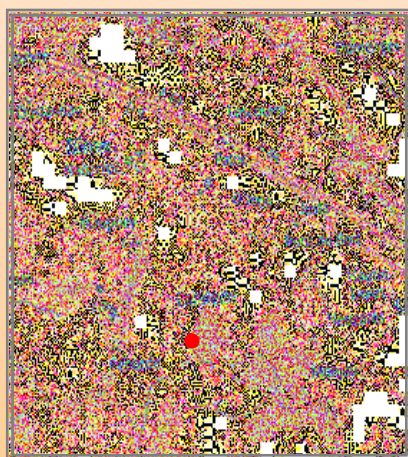
Ce plan d'eau a bénéficié d'un ré-empoissonnement en grosses carpes provenant de la vidange réalisée fin 2015 au Lac de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron par la Communauté de Communes alors soucieuse de traiter de façon curative et préventive le développement des cyanobactéries qui touche aujourd'hui la plupart des plans d'eau du département et nuisait à la qualité de ses eaux de baignade.

Nous avons fait le pari de créer un spot halieutique spécialisé dans la pêche de poissons trophées et faire la promotion d'un loisir sportif, ludique et riche en émotions fortes.

Depuis sa création les pêcheurs de carpe français et étrangers à la recherche de gros individus affluent nombreux sur ce spot et enchaînent les prises de poissons d'exception. Cette création inédite dans le département est égale-

ouverte à la pêche de la carpe de nuit par arrêté préfectoral. Il est à noter que toutes les pêches sont autorisées dans ce plan d'eau. Carnassiers, cyprinidés...).

Nous vous remercions de laisser propres les abords du lac après votre visite



Lac de Lahittette : 6 ha, 2^e catégorie piscicole

Poissons : carpe, poissons blancs, carnassiers.

Réglementation spécifique du site :

Carte de pêche obligatoire

- Parcours de pêche à la carpe autorisé de jour et de nuit, et toute autre pêche autorisée de jour
- Trois cannes autorisées par pêcheur
- Epuisette et tapis de réception conseillés
- Pour la pêche des carnassiers et poissons blancs : réglementation départementale en vigueur
- **Sont interdits : la baignade, la pêche en barque et en float-tube, le stationnement sur le chemin d'accès aux berges**

Les rivières et ruisseaux qui baignent nos villages

La pêche pour tous

Poursuivons la découverte d'un territoire de pêche

Pour la pêche de la truite, du goujon, du vairon, des poissons blancs et des carnassiers l'AAPPMA vous propose de découvrir un éventail des plus complets de ruisseaux et rivières qui irriguent notre territoire et font l'objet d'études et de restaurations patrimoniales.

Le Luy de Béarn : 2^{ème} catégorie piscicole, baigne les villages de Sault-de-Navailles, Beyries et Lacadée. . Espèces dominantes : goujons, truites, vairons, poissons blancs, carnassiers, carpes

L'Ourseau : 2^{ème} catégorie baignant le village de Bonnut . Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Laà, rivière de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie piscicole baignant les villages de Loubieng, de Laà-Mondrans et de Ste-Suzanne. 1^{ère} catégorie du pont de Louthé à Loubieng au pont Bernet à Laà-Mondrans et 2^{ème} catégorie en aval jusqu'à Sainte-Suzanne où il se jette dans le Gave. Espèces dominantes : goujons, truites, vairons, poissons blancs, carpes, carnassiers. Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

L'ozenx : rivière de 2^{ème} catégorie piscicole - Communes d'Ozenx et de Ste-Suzanne. Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Caséloupoup quartier de Castétarbe (Orthez) : ruisseau de 2^{ème} catégorie piscicole qui se déverse dans le gave de Pau. Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Grechez : ruisseau de 2^{ème} catégorie piscicole - Communes de Lanneplaa et de Ste-Suzanne. On y trouve: du gardon, de la truites, des goujons, vairons.

Le Rontun : ruisseau de 2^{ème} catégorie piscicole, communes d'Orthez et Sallespisse. On y trouve truites, goujons, vairons et poissons blancs.

Le Capanne : ruisseau de 2^{ème} catégorie piscicole, communes Sallespisse et Bonnut. On y trouve truites, goujons et vairons.

Nous vous remercions de laisser propres les abords des cours d'eau après votre visite.



Le Laà à Sainte-Suzanne

Le Parcours Spécial Enfants



La pêche pour tous

Un lieu de vie et de découverte pour nos enfants

La Gaule Orthézienne ne manque jamais une occasion de promouvoir l'halieutisme, surtout lorsqu'il s'agit de faire découvrir la magie de la pêche aux enfants.

Notre Parcours Spécial Enfants, réservé exclusivement aux jeunes filles et garçons de moins de 16 ans. Il est situé sur le ruisseau du Grecq dans sa partie urbaine, au pied du Château Moncade, de l'aval de la digue du Lac à Orthez jusqu'au lavoir du quartier du Goundet. Ce site abrite d'innombrables espèces de poissons blancs, vairons, goujons... Pour l'ouverture de la truite (deuxième semaine de mars) il est alimenté par un important lâcher de truites réalisé par nos bénévoles.

Ce parcours situé au cœur du milieu urbain est ombragé, calme et accueillant. Ses berges sont sécurisées et font l'objet de toute l'attention de nos gardes. Il est ouvert à la pêche durant la période spécifique de la pêche à la truite (de mars à septembre).

Dans le cadre de notre programme annuel d'actions pédagogiques et d'interventions en milieu scolaire, le Parcours Spécial Enfants est un outil idéal pour enseigner la pratique de la pêche et la découverte des poissons. Il nous permet également de sensibiliser, au cœur même de la cité, les pêcheurs de demain à la beauté et la fragilité de milieux naturels aux écosystèmes sensibles.

Eduquer

Journées Découverte de la Pêche et des Milieux Aquatiques

Une
journée
polyvalente,
ludique et
riche en
enseignements



Ces journées évenementielles sont réservées aux classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} et sont réalisées sur le temps scolaire. Les intervenants sont diplômés du BPJEPS "pêche de loisir" et accompagnés de bénévoles de l'AAPPMA locale.

Activités et thèmes abordés :

Matinée : 10h00/12h00 : Atelier "L'eau et la vie aquatique" : comprendre le cycle de l'eau/ Comprendre la chaîne alimentaire/Analysons l'eau et observons la vie aquatique (collecte d'invertébré dans le milieu et réalisation d'un indice biotique)

Après-midi : 14h00/16h00 : Atelier pêche : Initiation à la pêche et découverte des poissons. Remise d'un diplôme.



TARIF
Les journées
sont entièrement
gratuites
Matériel et
"pass pêche"
fournis

Contact : Pôle Animation

Benoît VILLETTE - Fédération 64

tél. 05 59 84 98 50 ou 06 26 40 73 37

AAPPMA La Gaule Orthézienne - tél. 06 14 06 59 67

Réglementation :

- Une seule canne par pêcheur.
- Le nombre de prises est limité à 5 salmonidés par jour.
- La carte de pêche « Personne mineure » ou la carte "Découverte moins de 12 ans est obligatoire
- L'activité est placée sous la responsabilité des parents.

**Nous vous remercions de laisser
propres les abords des cours d'eau
après votre visite.**



Les équipements Labélisés « Tourisme et Handicap »

La pêche pour tous

Des équipements pour les personnes à mobilité réduite

La Gaule Orthézienne est soucieuse de faciliter l'accès à la pêche au plus grand nombre et particulièrement aux personnes handicapées. L'accès au tourisme, aux loisirs et aux sports est un facteur primordial d'intégration sociale pour les personnes souffrant d'une gêne ou d'un handicap. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, l'APPMA dote ses sites de pêche d'aménagement spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, en relation avec les structures sociales d'Orthez et de ses environs (ADAPEI 64, Maison d'enfants de Brassalay, APHAM...), et avec le soutien de ses partenaires (Département, Région, Fédération Pêche 64, Communautés de communes et communes...), afin de permettre une intégration sociale par le loisir pêche des personnes handicapées.

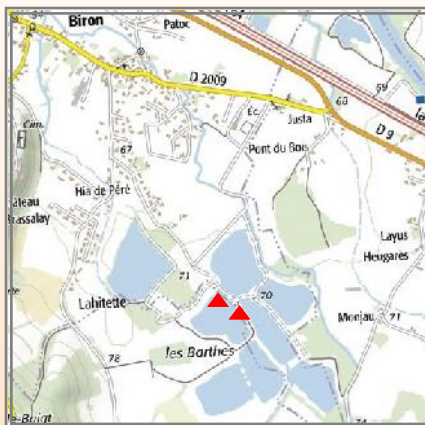
C'est dans cette perspective que le Lac de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron, le Lac du Grecq et les Barthes de Biron ont été équipés de pontons avec garde-corps, stationnements réservés et cheminements adaptés.

Nos équipements bénéficient du label national « Tourisme et Handicap »

Nous vous remercions de laisser propres les abords des cours d'eau après votre visite.



Emplacement du ponton sur le Lac de la Base de Loisirs de Biron



Emplacement des pontons sur les Lacs des Barthes de Biron



Emplacement du ponton sur le Lac du Grecq



Quelques beaux poissons de nos rivières

La pêche pour tous



Tourisme, loisirs et découvertes en pays d'Orthez



De gauche à droite : Hôtel de Lune, XIV^e - XV^e siècle; Pont fortifié, XIV^e - XV^e siècle; Eglise Saint-Pierre, XIV^e - XV^e siècle. Photos Office de Tourisme du Cœur de Béarn.



De gauche à droite : Château Moncade, XIII^e - XIV^e siècle; Maison royale de Jeanne d'Albret XIV^e - XV^e siècle. Photos Office de Tourisme du Cœur de Béarn.



De gauche à droite : Gastronomie et marché sdes producteurs locaux, Fêtes d'Orthez, Festival Jazz Naturel. Photos Office de Tourisme du Cœur de Béarn et La République des Pyrénées.



Randonnées pédestre, sports d'eaux vives : canoë-kayak et rafting, équitation. Photos Office de Tourisme du Cœur de Béarn



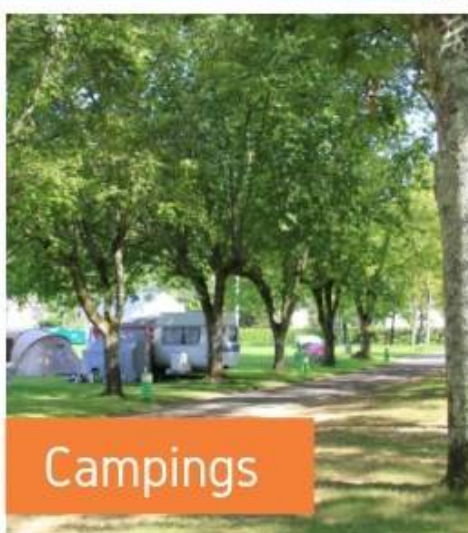
Ville-halte sur Chemin de Saint-Jacques de Compostelle (Voie de Vézelay), Base de Loisirs : plage surveillée, aire de pique-nique et agrès sportifs, aquazone. Photos Office de Tourisme du Cœur de Béarn



Chambres d'hôtes & locations de vacances



Hôtels



Campings



Gites de groupes

... tous les hébergements en Cœur de Béarn sur

WWW.COEURDEBEARN.COM



1 Rue des Jacobins - ORTHEZ
58 Rue du Commerce - MONEIN

05 59 12 30 40
contact@coeurdebearn.com

ICI en Pays d'Orthez la pêche se conjugue avec tourisme et découvertes en Cœur de Béarn

A découvrir :

ICI en Pays d'Orthez la pêche se conjugue avec tourisme et découvertes en Cœur de Béarn .

Idéalement située à proximité des Pyrénées et de l'Océan, Orthez trouve ses origines au Moyen-Âge, au sein de la vicomté de Béarn, dont elle devient le point central sous Gaston VII Moncade et Gaston III de Foix-Béarn dit «Fébus». De nombreux joyaux architecturaux et patrimoniaux témoignent encore de ce passé glorieux. Ils valent à la ville, également traversée par la voie de Vézelay du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, d'être labellisée Ville et Pays d'Art et d'Histoire.

Orthez est au cœur d'une région gourmande et gastronome dont vous apprécierez les nombreuses AOC et spécialités, sans oublier bien sûr la plus célèbre d'entre elles : la fameuse poule au pot du Roi Béarnais Henri IV.

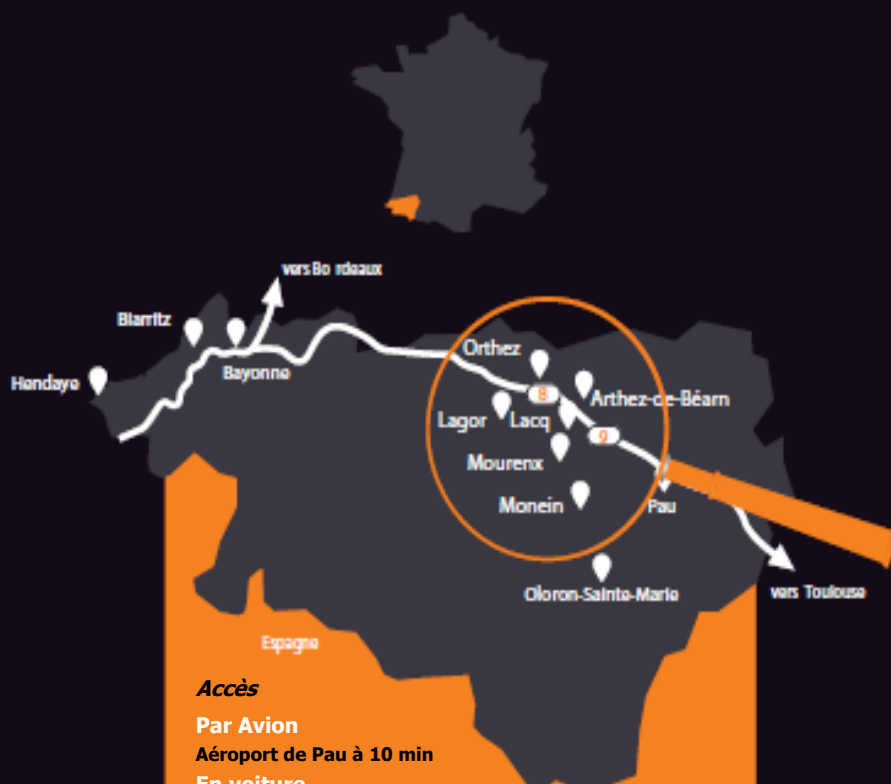
Notre territoire vous propose de nombreuses activités de loisir et de nature à découvrir au gré de vos envies : la pêche , les sports d'eau vive, l'acrobranche , les parcours de randonnée cycliste, pédestre et équestre, la montgolfière, le ski nautique, les circuits auto-moto...

A deux kilomètres du centre ville d'Orthez, le Lac de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron .vous propose de découvrir , en famille ou de façon plus sportive, sa large palette d'activités et d'équipements de détente et de loisirs de plein air ; Vous pourrez vous laisser tenter par son parcours santé de 3,6 km, ses aires de détente et de pique nique ombragées, ses agrès et équipements sportifs , sa plage de sable fin et sa baignade surveillée, ou encore par ses pédalos, son aquazone ou par la pratique et l'initiation au ski nautique. Le bar restaurant et sa targe terrasse ouverte sur le grand panorama du lac vous attend le temps d'un rafraîchissement ou d'une pause gastronomique.

En Pays d'Orthez, le Cœur de Béarn saura vous accueillir !

Informations et hébergements : Office de Tourisme Cœur de Béarn

www.coeurdebearn.com



Accès

Par Avion

Aéroport de Pau à 10 min

En voiture

Toulouse - Pau - Biarritz par l'autoroute A 64 sortie 8 à Orthez ou sortie 9 (Artix)

Venant de Bayonne : Autoroute A 63, venant de Bordeaux autoroute A 65 sortie Lescar.

En Train

Ligne TGV Bordeaux Dax Pau, Orthez

Ligne TER Bayonne, Bordeaux, Pau, Tarbes : arrêt aux gares d'Artix et Orthez

En Bus

Transports 64L Ligne 801 Pau Orthez

Transports 64 Ligne 802 Pau Artix avec arrêt à Monein



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

